



# ÉCOLE FÉMININE DU FOOTBALL

## ÉCOLE FÉMININE DU FOOTBALL

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement, de valorisation et de recherche qualitative au sein des clubs, la FFF délivre un label Ecole Féminine de Football à 3 niveaux. Celui-ci vient en complément du label jeunes.



# 1

## NIVEAU BRONZE



12/01/2018

Ecole Féminine de Football

3

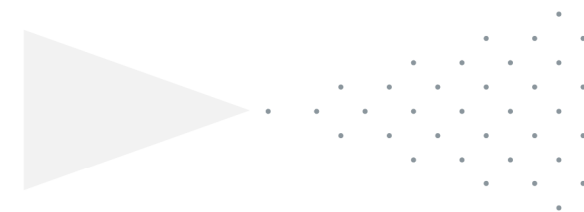
# CRITÈRES NIVEAU BRONZE

- 8 licenciées de U6F à U13F.
- 1 référent des féminines ( mission du référent : promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le comité directeur, le responsable technique du club et les instances...)
- 1 femme licenciée dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe.
- La promotion:
  - 1 journée découverte (possibilité de participation à la semaine du football féminin fin de saison précédente ou saison en cours) et utilisation d'outils de communication (ex : GUIDE- flyers , affiches , permis de jouer...)

- 1 équipe dans les catégories U6F-U13F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire.
- Participation de l'équipe à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U13F.

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement de l'équipe: 1 module attesté du CFF1 ou CFF2.  
1 responsable technique titulaire d'un module attesté du CFF1 ou du CFF2





# ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

**BRONZE**

**2018 2021**

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

2

NIVEAU ARGENT



12/01/2018

Ecole Féminine de Football

6

# CRITÈRES NIVEAU ARGENT

- 12 licenciées de U6F à U11F et 12 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le CD, le responsable technique du club, les instances...)
  - 3 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
  - La promotion :  
2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).  
1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) **et** utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).

- 3 équipes de U6F à U19F : dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe.
- Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F **et** à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au PES (détection, sélection, perfectionnement)

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes: 1 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) **ET** 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3  
1 responsable technique titulaire d'un CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence)





# ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

ARGENT

2018 2021

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



# 3

NIVEAU OR



12/01/2018

Ecole Féminine de Football

9

# CRITÈRES NIVEAU OR

- 20 licenciées de U6F à U11F et 25 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec CD , responsable technique club, instances...).
- 5 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
  - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
  - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) et utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).
  - 1 action avec le milieu scolaire ( cycle, section sportive, invitation journée découverte, intervention ponctuelle...).

- 5 équipes U6F à U19F : dont au moins 2 U6F à U11F et au moins 2 équipes de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U6F-U11F et 2 séances d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U12F-U19F.
- Participation des équipes à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au P.E.S. ( détection, sélection, perfectionnement).
- Elaboration d'une programmation dans les différentes catégories U6F à U19F.
- 1 séance hebdomadaire spécifique « gardienne de but ».

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes : 3 CFF1, CFF2 ou CFF3( ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3 .  
1 responsable technique titulaire du BMF.





# ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

**OR**

**2018 2021**

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL